



SMALT
CAPITAL

REPORTING LABEL RELANCE SMALT CAPITAL

SUD HORIZON

31 DECEMBRE 2023

label**Relance** 

INFORMATIONS GENERALES

SOCIETE DE GESTION	SMALT CAPITAL
NOM DE L'OPC	SUD HORIZON
CODES ISIN	Parts A : FR0013505393 Parts C : FR0013505401
CODE LEI (SI DISPONIBLE)	
PAYS DE DOMICILIATION DE L'OPC	France
CLASSE D'ACTIFS	Private Equity
TYPE DE VEHICULE JURIDIQUE	FPCI

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

ENCOURS (ACTIF NET) AU 31 DECEMBRE 2023 OU, SI L'OPC EST EN COURS DE LEVEE, CAPITAUX COLLECTES A DATE	31.701.459 €
CALENDRIER DE COLLECTE (SI L'OPC EST EN COURS DE LEVEE)	NA
FLUX DE SOUSCRIPTION (NETS DES RACHATS) ENTRE LE 31/12/2020 ET LE 31/12/2021 (ANNEE 2021)	2,01 M€ soit 220% de l'AN
FLUX DE SOUSCRIPTION (NETS DES RACHATS) ENTRE LE 31/12/2021 ET LE 31/12/2022 (ANNEE 2022)	6,53 M€ soit 270% de l'AN
FLUX DE SOUSCRIPTION (NETS DES RACHATS) ENTRE LE 31/12/2022 ET LE 31/12/2023 (ANNEE 2023)	8,16 M€ soit 25.7% de l'AN
% DE L'ACTIF NET INVESTI DANS DES ENTREPRISES FRANÇAISES EN FONDS PROPRES / QUASI-FONDS PROPRES	94,95%
% DE L'ACTIF NET INVESTI DANS DES PME/ETI FRANÇAISES EN FONDS PROPRES / QUASI-FONDS PROPRES	94,95%
REGIME D'INVESTISSEMENT (1 OU 2)	2

CONTRIBUTION AU DYNAMISME DE L'ECONOMIE ET DES TERRITOIRES

NOMBRE D'ENTREPRISES FRANÇAISES FINANCEES EN FONDS PROPRES	11
NOMBRE DE TPE-PME FRANÇAISES FINANCEES EN FONDS PROPRES	8
NOMBRE D'ETI FRANÇAISES FINANCEES EN FONDS PROPRES	3

APPORT DE FINANCEMENTS NOUVEAUX A DES ENTREPRISES FRANÇAISES

NOMBRE D'OPERATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'INTRODUCTION EN BOURSE AUXQUELLES L'OPC A PARTICIPE DE MANIERE SIGNIFICATIVE ENTRE LE 31/12/2020 ET LE 31/12/2021 (ANNEE 2021)	0
NOMBRE D'OPERATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'INTRODUCTION EN BOURSE AUXQUELLES L'OPC A PARTICIPE DE MANIERE SIGNIFICATIVE ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022 (ANNEE 2022)	0
NOMBRE D'OPERATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'INTRODUCTION EN BOURSE AUXQUELLES L'OPC A PARTICIPE DE MANIERE SIGNIFICATIVE ENTRE LE 01/01/2023 ET LE 31/12/2023 (ANNEE 2023)	0
NOM DES ENTREPRISES CONCERNEES PAR LES OPERATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'INTRODUCTION EN BOURSE	N/A
% DE L'ACTIF CORRESPONDANT A DES TITRES EMIS PAR UNE ENTREPRISE FRANÇAISE AYANT PROCEDE A UNE OPERATION D'AUGMENTATION DU CAPITAL OU D'INTRODUCTION EN BOURSE DEPUIS LE 31/12/2020	0

DIMENSION TERRITORIALE

NOMBRE DE PERSONNES EMPLOYEES EN FRANCE DANS LES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE FINANCEES EN FONDS PROPRES OU QUASI-FONDS PROPRES DONT LE SIEGE SOCIAL EST EN FRANCE	1518
NOMBRE DE PERSONNES EMPLOYEES PAR REGION DANS LES ENTREPRISES NON COTEES FINANCEES EN FONDS PROPRES OU QUASI-FONDS PROPRES PAR L'OPC	Région PACA : 847 Autres régions : 700
VOLUME D'INVESTISSEMENTS REALISES PAR L'OPC DANS DES ENTREPRISES NON COTEES FINANCEES EN FONDS PROPRES OU QUASI-FONDS PROPRES PAR REGION	100% Région Sud

CRITERES ESG

NOM DU LABEL ESG ATTRIBUE AU FONDS PAR AILLEURS (LE CAS ECHEANT)	Néant
TAUX D'ANALYSE EXTRA-FINANCIERE DU PORTEFEUILLE (LE CAS ECHEANT PAR CLASSE D'ACTIF)	100% (hors trésorerie)
RESUME DE LA METHODOLOGIE DE CALCUL DE LA NOTE ESG ET/OU RAPPEL DES INDICATEURS SUIVIS AU TITRE DU LABEL RELANCE	Smalt Capital a bâti un questionnaire ESG sur la base de 30 questions couvrant les 3 critères. Un point par réponse positive est affecté à chacune des participations. Ce calcul est effectué au moment de l'investissement, puis une fois par an. Le résultat ESG du portefeuille est déterminé en faisant la moyenne des notes susvisées.
RESULTATS ESG DU PORTEFEUILLE (DERNIERE NOTE ESG CALCULEE OU RESULTATS OBTENUS SUR LES INDICATEURS ESG DE REFERENCE ; PRECISER LA DATE DE CALCUL)	16/30 au 31/12/2023
PRECEDENTE NOTE ESG DU PORTEFEUILLE (LE CAS ECHEANT COMMUNIQUEE LORS DU REPORTING RELANCE DU 30/06/2023) OU PRECEDENTS RESULTATS OBTENUS SUR LES INDICATEURS ESG DE REFERENCE ; PRECISER LA DATE DE CALCUL	15/30 au 30/06/2023

RESULTATS ESG DE L'INDICE / UNIVERS D'INVESTISSEMENT (POUR LES FONDS ENGAGES A SURPERFORMER L'INDICE / UNIVERS D'INVESTISSEMENT)

Non applicable pour ce Fonds

ACTIONS ENGAGEES DEPUIS LE 30/06/2023, POUR PROMOUVOIR LES CRITERES ESG DU LABEL RELANCE AUPRES DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE (OBLIGATIONS V A) DE LA CHARTE)

Pour promouvoir les critères environnementaux, les actions engagées sont par exemple :

- Mise en place d'un plan de réduction de la consommation d'électricité et d'énergie,
- Mise en place d'un diagnostic énergétique et l'affichage de l'engagement de réduction des gaz à effet de serre.

Pour promouvoir les critères sociaux et de gouvernance, les actions engagées étaient par exemple :

- Mise en place d'un plan de formation des salariés proposés à un plus grand nombre de collaborateurs,
- Augmentation du nombre de femmes dans les effectifs.